

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Rochois

L'an deux mille vingt, le huit du mois de décembre, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays Rochois s'est assemblé à l'Auditorium du complexe sportif du Pays Rochois sur la commune de Saint Pierre en Faucigny, sous la présidence de M. Jean-Claude GEORGET Président

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02 décembre 2020

Nombre de délégués : * En exercice : 38 * Présents : 32 * Représentés : 4 * Votants : 36

Secrétaire de séance : M. David Ratsimba

Etaient présents avec voix délibérative :

AMANCY	M. DOLDO – Mme RAMUS – M. BRAND – Mme PAUZE
ARENTHON	Mme COUDURIER – M. COURTIN
CORNIER	M. ROUX - Mme VIVIAND
ETEAUX	M. RATSIMBA – M. GAILLARD B
LA CHAPELLE	M. BACH
LA ROCHE	M. GEORGET – Mme ARMAND GRASSET - M. BETHAZ - M. BERNIER - Mme DURET – M. GIRARD – M. GIRAUDEAU – Mme ITNAC – M. MONTANT – Mme RAMOS – M. THABUIS
ST LAURENT	M. AVOUAC
ST PIERRE	M. GAILLARD – Mme BOUVIER – Mme BUFFLIER– Mme CONTAT – Mme CORNET – M. DUJOURD'HUI – M. ETIENNE
ST SIXT	M. HARMAND – Mme MOURER

Ont donné pouvoir : Mme GENTILLE - M. BROISIN – Mme LECARPENTIER – Mme PARROT

Excusés : Mme HADDOUR – Mme GUYON

Délibération n° 2020-176	FINANCES Tarifs 2021 Budget Ordures Ménagères – Redevance pour les professionnels
-------------------------------------	--

Monsieur le Président présente le détail des tarifs 2021 du Budget des Ordures Ménagères – Redevance pour les professionnels.

Il est proposé que les tarifs soient inchangés pour l'année 2021.

REDEVANCE OM PROFESSIONNELS - PROPOSITION TARIFS 2021

A. - Collecte en porte à porte	Tarifs 2020	Proposition 2021
	HT	HT
Collecte	0,18 €	0,18 €
Traitement	0,37 €	0,37 €
	<u>0,55 €</u>	<u>0,55 €</u>
Location	0,13 €	0,13 €
total	<u>0,68 €</u>	<u>0,68 €</u>

Grille tarifaire (tarifs h)		Tarifs 2020			Proposition 2021 - tarifs inchangés		
	Volume bac	Zone C1 : 1 collecte / semaine	Zone C2 : 2 collectes / semaine	Location bac	Zone C1 : 1 collecte / semaine	Zone C2 : 2 collectes / semaine	Location bac
Forfait base	Petits producteurs (justifiant d'un volume < à 120 l ss distribution de sac)	66,00 €			66,00 €		
Bacs	120 litres	66,00 €	132,00 €	15,60 €	66,00 €	132,00 €	15,60 €
	240 litres	132,00 €	264,00 €	31,20 €	132,00 €	264,00 €	31,20 €
	270 litres (pliant)	148,50 €	297,00 €	35,10 €	148,50 €	297,00 €	35,10 €
	330 litres	181,50 €	363,00 €	42,90 €	181,50 €	363,00 €	42,90 €
	660 litres	363,00 €	726,00 €	85,80 €	363,00 €	726,00 €	85,80 €
	750 litres	412,50 €	825,00 €	97,50 €	412,50 €	825,00 €	97,50 €

B. - Collecte en point d'apport volontaire

Collecte	0,10 €	0,10 €
Traitement	0,37 €	0,37 €
Mise à disposition conteneur	0,00 €	0,00 €
	<u>0,47 €</u>	<u>0,47 €</u>

Le Conseil,

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

- Approuve les tarifs de la redevance pour l'enlèvement et le traitement des ordures, déchets et résidus à appliquer aux professionnels à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- Donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tout document relatif à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à La Roche sur Foron,
Le 08 Décembre 2020

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous-Préfecture

le 10 DEC. 2020

Publié et notifié le 10 DEC. 2020

Le Président,
J-C GEORGET



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.